

MER

Pêche à pied : pour des tailles réglementaires uniques

La **Fédération** nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France a tenu son congrès le 10 avril. Quatre Bas-Normands appartiennent à sa commission "pêche à pied" : Jean Lepigouchet, Claude Renard, Jean-Paul Leboyer et Jean-Claude Mignot.

Ces amateurs ont mis l'accent sur le rappel des règles de base et des bonnes pratiques, avec leur affichage permanent sur l'accès à l'estran, une diffusion des guides en ce domaine et des actions d'information auprès des professionnels du tourisme et des établissements scolaires.

Quant à la "charte pour une pêche de loisir éco-responsable", ils demandent en particulier que le ministère envisage une large campagne d'information auprès du grand public.

Si les pêcheurs à pied de loisir se déclarent favorables à des périodes de non pêche, ils redoutent la mise en place sans concertation d'un repos biologique. Ils demandent en outre que celui-ci s'applique à tous, professionnels comme amateurs, à la même période.

Harmonisation des tailles

Les amateurs sont revenus avec force sur leur revendication d'une harmonisation nationale des réglementations sur les tailles, les engins respectueux du milieu et sur les limitations journalières de capture.

Ils dénoncent par ailleurs les arrêtés interdisant la pêche de loisir les samedis, dimanches et jours fériés et en demandent l'annulation. Soucieux de se faire entendre, ces amateurs souhaitent notamment posséder un représentant au sein de la commission de classement sanitaire des zones conchylicoles et des divers comités de pilotage (parc marin, site Natura 2 000, etc.).

Enfin, ils souhaitent bénéficier de la libre circulation dans les installations conchylicoles.